



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro 04

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES EN SCIENCES
SOCIALES



ISSN: 2788 - 275x

Décembre 2021



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales

ISSN: 2708-275X

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKEZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

SOMMAIRE

Préface

BAHA Bi Youzan Daniel

Politisation des organes électoraux et recrudescence des crises électorales en Côte d'Ivoire

BAH Mahier Jules Michel-----1

Répercussions psychosociales des décès des enfants drépanocytaires sur leurs parents, **COULIBALY Zoumana, SYLLA Moustapha et DROH Antoine** -----17

Influence des facteurs socio-économiques sur la consommation du poisson d'élevage par les ménages en Côte d'Ivoire : Cas des districts d'Abidjan et des Lagunes

YE Sata, BERTE Siaka et KOUTOU N'guessan Claude-----28

Logiques endogènes des femmes piscicultrices de Daloa face aux approches d'une aquaculture durable et résiliente : aquaculture intégrée, agroécologie : Etude exploratoire, **YE Sata, CAMARA Brahim et SORHO Fatogoma**-----43

Productions idéologiques liées à l'engagement des femmes dans l'armée ivoirienne : une analyse sociologique des logiques d'acteurs à Abidjan

KRAMO Jean Richard Konan, TOH Alain et TOGBE Taih Dominique -----54

Logiques de pratique des activités physiques et sportives à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA)

BINI Koffi Roland -----67

Economie minière et crise du lien social dans les localités de la région aurifère de Divo (Côte d'Ivoire)

KOUAME Koffi Siril et NIAMKE Jean Louis-----82

Dynamisation des systèmes de santé en Côte d'Ivoire et usages des TIC : étude du cas du dossier patient informatisé (DPI) au Centre Hospitalier Régional de Bouaflé, **OURAGA Basseri Jean-Claude, VONAN Amangoua Pierre Claver et N'CHOT Apo Julie**-----101

Déterminants sociaux de la faible fréquentation des ouvrages hydrauliques en milieu rural ivoirien : cas des populations de M'bonoua dans la sous-préfecture d'Anyama

KOUAME Ettien Lydie Josia -----112



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Société civile et développement durable en côte d'ivoire. Les limites d'une participation au contrôle citoyen de l'action publique

Gnangon Georgette BROU ----- 120

De la validité des instruments d'évaluation des stagiaires en situations de crise : cas de la certification des élèves-professeurs d'allemand de l'école normale supérieure de Koudougou

OUEDRAOGO Léa----- 136

Problématique de l'encadrement en stage des étudiants infirmiers et sage-femmes dans les districts sanitaires d'Abidjan Côte d'Ivoire

Touali ZOULO ----- 149

Profil des enseignants de l'EFTP : Quelle identité professionnelle, pour quelle formation ?

BONKOUNGOU Nikiéma Haoua ----- 165

Echec des politiques publiques de développement : Cas de l'aménagement hydroélectrique de Taabo

NIKEBIE Kouassi Clair Stéphane ----- 179

Recette journalière, niveau de stress et agressivité chez des conducteurs de minicars dans le District d'Abidjan

YEBOUA Kossia Sonia----- 197



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA BI Youzan Daniel
Directeur de Publication RERISS



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

PROFIL DES ENSEIGNANTS DE L'EFTP¹ : QUELLE IDENTITE PROFESSIONNELLE POUR QUELLE FORMATION ?

**BONKOUNGOU Nikiéma Haoua, Assistante, École normale supérieure –
Burkina Faso**

haouabonko@yahoo.fr

Résumé :

Les enseignants de l'enseignement technique et professionnel sont recrutés sur la base de leur profil professionnel pour enseigner les matières dites professionnelles ou de spécialité dans les différentes options. Ils sont donc polyvalents car ils ont en charge plusieurs matières scolaires. Cette polyvalence, au lieu de constituer un avantage certain semble constituer une difficulté dans la maîtrise de leur travail, car au lieu d'enseigner des savoirs de métier, ils se retrouvent à enseigner des savoirs théoriques pour lesquels ils ne sont pas assez outillés par leur formation initiale à l'enseignement. Une analyse de leur travail (Holgado & Mayen, 2016) pour mieux cerner leur identité professionnelle laisse entrevoir un malaise que ressentent ces enseignants dans leur métier. Des observations et des entretiens ont permis d'avoir des résultats qui nous renseignent sur la situation de polyvalence de ces enseignants. Une réorientation de la formation pourrait contribuer à l'amélioration de leurs compétences dans la prise en charge des apprenants.

Mots-clés : Enseignement technique et professionnel – Matières professionnelles – analyse de travail – Identité professionnelle – Métiers du tertiaire

Abstract:

Technical and vocational education teachers are recruited on the basis of their professional profile to teach so-called vocational or specialty subjects in the various options. They are therefore versatile because they are responsible for several school subjects. This versatility, instead of constituting a definite advantage, seems to constitute a difficulty in the mastery of their work, because instead of teaching professional knowledge, they find themselves teaching theoretical knowledge for which they are not sufficiently equipped by their skills. initial teacher training. An analysis of their work (Holgado & Mayen, 2016) to better understand their professional identity suggests a discomfort that these teachers feel in their profession. Observations and interviews enabled us to obtain results which tell us about the polyvalence situation of these teachers. A reorientation of training could help improve their skills in supporting learners.

Key words: *Technical and vocational education - Professional subjects - work analysis - Professional identity - Tertiary professions.*

¹ Enseignement et Formation Techniques et professionnels



Introduction

Des professionnels de divers métiers tels que le secrétariat, la comptabilité, le marketing, l'électronique, l'électricité, la mécanique... sont recrutés pour être formés au métier d'enseignant. À leur sortie, ils sont envoyés dans les lycées et collèges d'enseignement techniques et professionnels pour enseigner des savoirs théoriques et pratiques issus des matières de spécialité ou matières professionnelles et non pour former des individus à ces métiers, en leur transmettant des savoir-faire pratiques relevant d'une activité professionnelle.

L'analyse du travail de ces enseignants en vue de comprendre et d'appréhender leur identité professionnelle révèle un malaise que ressentent ces acteurs qui éprouvent des difficultés à se nommer et à se représenter. Cette situation inconfortable se poursuit au niveau de l'encadrement pédagogique où les services d'inspection sont définis, non pas en fonction des disciplines comme dans le cas de l'enseignement général mais par spécialité ; ce qui pose un véritable problème d'identité professionnelle de ces enseignants et de ces encadreurs où le mal-être est accentué, car ils sont désignés sous le terme générique d'encadreur de l'enseignement Techniques tertiaires ou Techniques industrielles. Nous nous intéressons dans ce travail, au profil des enseignants. Nous postulons qu'une meilleure connaissance de l'identité professionnelle de l'enseignant à travers une parfaite compréhension de la finalité de sa matière d'enseignement peut améliorer le rapport au savoir des enseignants et partant les apprentissages des élèves.

Le présent article est structuré en trois (3) parties. Dans la première partie, nous présentons le contexte ; puis nous explicitons la problématique dans la deuxième partie. La troisième partie présente le cadre théorique et méthodologique ; enfin dans la quatrième partie, les résultats obtenus sont présentés et discutés.

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'un des objectifs spécifiques du système éducatif burkinabè est « le développement de l'enseignement technique et professionnel » (MESSRS, 2008) en vue de renforcer l'employabilité des jeunes. Cependant, cet ordre d'enseignement particulièrement rencontre des difficultés de plusieurs ordres dont l'une est la formation professionnelle de ses enseignants.

L'enseignement technique et professionnel comporte deux sections selon le type d'enseignement offert : il s'agit de l'enseignement technique et professionnel industriels dont la finalité la formation des apprenants dans les divers secteurs de la production comme la mécanique, l'agroalimentaire, le génie civil, le génie électrique ; l'enseignement technique et professionnel tertiaires, forme, quant à lui, les jeunes dans les activités de services comme la comptabilité, le secrétariat, le marketing, les



métiers du tourisme, de la restauration et de l'hôtellerie. Cependant, il faut souligner qu'avec l'apparition de nouveaux métiers, le système d'enseignement et de formation éprouve souvent des difficultés dans le respect de cette répartition pour les intégrer, par exemple certaines spécialités ont eu du mal à s'intégrer naturellement dans une section donnée, comme l'informatique-bureautique, la Technologie de cuisine, la technologie de restaurant pour ne citer que celles-ci qui sont fait leur apparition dans l'enseignement formel ces dernières années. Ce dernier ordre qui concerne les activités de service comme le commerce, la communication, l'administration, la gestion...

Il a pour but, entre autres, de préparer les élèves aux poursuites d'études dans les instituts supérieurs d'enseignement technologique ou professionnel ou à l'insertion dans la vie professionnelle dans un corps d métier.

Aujourd'hui, le Burkina Faso se dote progressivement d'un vivier en enseignement technique et professionnel assez conséquent en terme d'effectifs en élèves, en enseignants et en établissements d'enseignement à travers l'adoption de la Politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels depuis plus d'une dizaine d'années (MESSRS, 2008).

Le présent travail se limite à l'enseignement technique et professionnel dans le but de mieux comprendre son fonctionnement à travers l'analyse de l'activité des enseignants, acteurs au centre de la qualité tant recherché au niveau institutionnel qu'individuel. Le coût d'investissement de cet enseignement étant très élevé, il est indispensable de cerner au plus près chaque maillon de la chaîne pour une rentabilisation du système d'enseignement technique et professionnel. Par conséquent, il s'agira spécifiquement de décrire le profil des enseignants et de montrer que la connaissance de son identité professionnelle a un impact sur la réussite ou non de son travail d'enseignant.

2- PROBLÉMATIQUE

Ce travail est parti du constat qu'il existe une différence de traitement entre les enseignants de l'enseignement secondaire général et ceux de l'enseignement secondaire technique et professionnel sur plusieurs plans. Cette situation occasionne des difficultés de plusieurs ordres rencontrées au moment du recrutement, de la formation initiale et continue, de l'encadrement, de l'accompagnement, de la réussite aux différents concours professionnels.

2.1- Recrutement des enseignants

Dans l'enseignement technique et professionnel tout comme dans l'enseignement général, les enseignants sont recrutés sur la base d'un diplôme académique ou



professionnel en fonction du type de concours en jeu (direct ou professionnel). Le diplôme exigé est fonction du niveau de recrutement envisagé ; ceux recrutés avec un Bac plus 2 (DEUG 2, DUT, BTS ou l'attestation de niveau à savoir les 4 premiers semestres d'enseignement validés) sont formés pour obtenir le CAP-CEG pour l'enseignement général, et le CAET pour l'enseignement technique et professionnel et devenir ainsi, professeur des collèges d'enseignement général ou d'enseignement technique et professionnel. Ils sont généralement diplômés dans divers métiers du tertiaire par exemple, la comptabilité, la gestion commerciale et marketing, le secrétariat et l'informatique, ou de l'industriel comme les réseaux et télécommunication, le génie civil, le génie électrique, la maintenance industrielle, le froid et la climatisation... Le deuxième niveau de recrutement se fait sur la base de la licence pour les sortants avec le CAPES² ou le CAPET³ et seront appelés « professeur des lycées ».

Si pour les enseignants de l'enseignement général, le profil de l'enseignant est clairement défini avec l'intitulé du poste (professeurs de français, de mathématiques, de physique-chimie, français-anglais ou autres), en enseignement technique et professionnel, c'est plutôt la spécialité de l'enseignant qui est précisé et tient lieu d'intitulé de son poste. Ainsi donc, on recrutera des professeurs de secrétariat, de génie civil, de maintenance industrielle, de comptabilité auxquels on demandera d'enseigner des matières scolaires comme la communication professionnelle écrite, l'informatique bureautique, l'organisation administrative, les mathématiques financières et autres disciplines relevant du champ de la gestion, de l'administration, de l'électricité ou des travaux publics.

2.2- Formation des enseignants

Les enseignants de l'enseignement technique et professionnel recrutés par voie de concours direct ou par concours professionnels reçoivent une formation professionnelle initiale de deux (2) ans dans une école professionnelle. Cette formation se déroule en deux temps : la phase théorique dès la première année et celle pratique en deuxième année. Elle est sanctionnée par un diplôme professionnel (le CAET ou le CAPET) délivré par l'institution de formation.

2.2.1- Formation théorique

La première année est consacrée à la formation théorique que ce soit pour les nouveaux enseignants ou les professionnels en quête de diplôme d'un niveau

² Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré

³ Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique



supérieur. Il s'agit d'outiller les élèves-professeurs aux contenus essentiels du métier d'enseignant. Le programme comporte trois types de contenus d'enseignement :

- des enseignements de tronc commun qui concernent toutes les spécialités de la filière,
- des enseignements disciplinaires spécialisés par option,
- la didactique pour toutes les options de la spécialité ou de la filière. Ici, il est rarement question de la didactique d'une discipline mais l'on désignera ce contenu par « Didactique des disciplines ou didactique technique tertiaire ou technique industrielle ». La difficulté majeure pour cette didactique est « sur quelle discipline doit-on s'appuyer » car comme nous le décrivions plus haut, ce sont des professionnels de métiers qui sont recrutés pour être formés ; ils sont donc chargés d'enseigner les disciplines relevant plus ou moins du même domaine professionnel.

L'analyse du programme de formation fait ressortir un volume horaire plus important en didactique de spécialité mais le contenu abordé reste tourné essentiellement sur les aspects généraux qui sont plus ou moins abordés soit en pédagogie générale, soit en mesure et évaluation. Il n'y a pas véritablement une étude spécifique des différentes disciplines enseignées dans les différentes options.

Les élèves-professeurs sont évalués dans les différents modules à partir d'examens théoriques sur table ou des travaux de recherche en groupe ou individuellement sous forme de contrôle continu durant l'année. À l'issue de cette première année, les élèves professeurs sont déclarés admissibles s'ils obtiennent une moyenne d'au moins 12/20 sur l'ensemble des modules enseignés et évalués et ils sont donc aptes à effectuer leur stage en milieu scolaire à la deuxième année.

2.2.2- Formation pratique

La deuxième année est consacrée au stage pratique qui se déroule dans les établissements d'enseignement secondaire. Pendant le stage, les élèves-professeurs prennent en charge des classes dans au moins deux matières et dispensent les cours conformément au programme en vigueur et à ce qu'ils ont appris à l'école. Jusqu'à une période récente, ces stagiaires étaient suivis par des tuteurs choisis parmi les enseignants titulaires qui assuraient de ce fait leur encadrement. Mais, actuellement, le tutorat a été supprimé pour des raisons d'organisation, financières et surtout par manque souvent d'enseignants titulaires dans certaines options. Au cours du stage, les élèves-professeurs reçoivent une visite de classe des formateurs ; son objectif est de les préparer à l'examen pratique et de leur venir en aide par un appui-conseil autour des difficultés d'ordre pédagogique ou disciplinaire rencontrées. Ces visites constituent les seuls moments où le stagiaire sur le terrain peut échanger véritablement avec l'encadreur autour de sa discipline si celui-ci est de la même



spécialité. Il faut souligner que ce dernier peut être d'une discipline différente de celle de l'enseignant car cette polyvalence existe également au niveau des formateurs encadrateurs.

En effet, comme le soulignent Bouvier et Obin (1998, p. 16), « *aborder le terrain tôt et sous des formes diverses aide à devenir un « praticien réflexif » à condition que la formation ait préparé cette observation et offre ensuite l'espace d'analyse nécessaire* ».

Ils continuent en ces termes :

« ... ils ne vont pas chercher sur le terrain des modèles à imiter, parce que « enseigner, ce n'est plus tant faire un « métier », -au sens de l'application de techniques provenant d'un modèle- qu'exercer une « profession » c'est-à-dire une activité où les savoirs théoriques et la maîtrise des techniques doivent s'allier à une capacité d'analyse qui permettra d'inventer des réponses différenciées et adaptées à des situations toujours spécifiques. Il s'agit donc d'une première façon de développer l'adaptabilité. »

Cette formation théorique et pratique pose un certain nombre de difficultés au regard, d'une part, de la mise en œuvre du module de didactiques des disciplines qui n'aborde que les aspects généraux ; d'autre part, la formation pratique se déroule en toute responsabilité dans les établissements sans aucun accompagnement de tuteur. Ceci pose le problème de la pertinence de cette formation dont l'objectif est véritablement d'outiller les élèves-professeurs des rudiments du métier en mettant en application les méthodes et/ou techniques y relatives. Sans accompagnement spécifique tout au long du stage, nous estimons que les enseignants manquent cadre formel pour se corriger et approfondir leurs connaissances. La seule visite de recadrage ne saurait être suffisante à la remédiation.

2.3- Plan de carrière des enseignants

Une étude de l'identité professionnelle d'un acteur ne peut ignorer le devenir de celui-ci et les perspectives d'évolution du métier à travers un dispositif institutionnel. L'enseignement est un métier, à savoir un ensemble de qualifications et formations instituées (Rogalski & Robert, 2015) permettant à l'acteur de jouer pleinement son rôle ; pour ce faire, l'enseignant se doit d'avoir un plan de carrière qui renforce son identité professionnelle. Pour les enseignants de l'EFTP, le dispositif institutionnel existant pour cette évolution professionnelle est l'admission par le biais des cours professionnels, dans un corps de niveau supérieur et dont la limite actuellement est celui des encadrateurs pédagogiques notamment l'inspection. En effet, l'enseignant titulaire du CAET, après cinq (5) ans de fonction, peut accéder au corps des professeurs certifiés des lycées et collèges techniques par l'obtention du CAPET. Trois années plus tard, il peut prétendre au corps des enseignants agrégés après son admission au concours professionnel et deux ans de formation en école



professionnelle. L'enseignant admis à un niveau donné voit sa rémunération augmentée mais sur le plan professionnel, le changement est mineur et souvent inexistant car il arrive qu'ils reprennent les mêmes activités que précédemment. Cette situation décourage beaucoup d'enseignants qui trouvent alors inutile de se former par le biais des concours professionnels.

2.4- Encadrement et/ou Accompagnement des enseignants

Dans l'enseignement technique et professionnel, l'encadrement des enseignants est assuré par les encadreurs, essentiellement les conseillers pédagogiques et les inspecteurs dont le rôle principal est l'accompagnement à visée de formation (Wittorski, 2009) ici continue, le suivi pédagogique, le contrôle du travail et de l'évaluation des enseignants.

L'encadrement représente théoriquement 31 % des activités dévolues à l'encadreur (inspecteur) et constitue l'une de ses missions principales et cela quel que soit le service dans lequel il est affecté. Cependant, le manque de moyens financiers, matériels et humains constitue une entrave à la mise en œuvre de l'activité. Les visites de classe constituent essentiellement les tâches d'encadrement. Toutefois, l'activité d'accompagnement pose des difficultés d'ordre pratique et cela est dû au profil de l'encadreur-accompagnateur. En effet, la polyvalence relevée au niveau de l'enseignant s'observe également au niveau de l'encadreur puisque ce sont ces enseignants, dans leur évolution professionnelle qui se retrouvent encadreur. Ainsi, les enseignants peuvent recevoir des encadreurs qui ne soient pas de la même spécialité qu'eux lors des visites de classe ou des animations pédagogiques.

2.4- Rapport au savoir des enseignants

Les enseignants qui ont un profil polyvalent et enseignent dans différentes disciplines ont souvent un rapport conflictuel avec le savoir en jeu. Dans quelle discipline est-il le plus compétent pour véritablement être à l'aise demeure la question à laquelle ils doivent répondre. Dans la pratique, ils « pataugent » dans la mare de la classe avec le lot de difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des situations d'enseignement.

Ce paragraphe résume la situation problématique du contexte de travail des enseignants de l'EFTP et permet ainsi de dégager les objectifs, les questions et de préciser ainsi le cadre théorique de référence.



3. OBJECTIFS, QUESTIONS ET CADRE THÉORIQUE

La présente étude explore l'identité professionnelle des enseignants de l'enseignement technique et professionnel en rapport avec leur activité d'enseignement. Elle vise donc à analyser leur profil dans la mise en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage relevant des disciplines de spécialité. Il s'agit d'abord de décrire les caractéristiques de l'enseignant, ensuite de déterminer les facteurs permettant l'élaboration des contenus d'enseignement et enfin d'identifier les obstacles à la réussite des apprenants. En effet, comme le souligne Sainsaulieu cité par Gentili (2005), « *l'identité professionnelle est avant tout, une identité sociale ancrée dans une profession.* »

Pour ce faire, la question principale que nous nous posons est la suivante : les difficultés des enseignants de l'EFTP proviennent-elles de leur profil professionnel ? Cette question se décline en plusieurs sous-questions qui sont : de quelle discipline ou matière scolaire (Lange & Martinand, 2010) sont-ils enseignants ? Qu'est-ce qu'ils enseignent aux apprenants : des pratiques de métiers ou des savoirs théoriques relevant de disciplines scolaires et scientifiques ? Comment procèdent-ils pour élaborer un contenu d'enseignement à même d'atteindre les objectifs visés ?

Ainsi, nous formulons les hypothèses suivantes : ces enseignants, ayant été recrutés sur la base de leur profil professionnel ont du mal à s'identifier à une matière scolaire ; par conséquent, ils enseignent des pratiques de métiers et non des savoirs disciplinaires et procèdent le plus par tâtonnement (Boudreault, 2019) dans la mise en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage.

Pour tester ces hypothèses, le cadre théorique de la didactique professionnelle à travers l'analyse de l'activité de l'enseignant servira de référence pour mieux cerner la réalité du travail des enseignants de l'EFTP. En effet, en procédant à l'analyse des activités liées au processus d'enseignement-apprentissage des enseignants, il nous serait possible de comprendre leur ressenti, la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes dans cette profession qu'est l'enseignement. Par ailleurs, la nature de leurs difficultés nous renseignera sur ses causes et partant, les pistes d'amélioration à envisager dans le cadre des formations à l'enseignement.

De nombreux auteurs se sont intéressés à l'identité professionnelle des enseignants dans leur environnement de travail et ont mis en évidence le lien et/ou l'impact de cette connaissance de soi sur la réussite de l'activité. Ainsi, des auteurs comme Pelinii (2013), Caprani & Duemmler (2019) ont mis en évidence le processus de construction de l'identité professionnelle et l'influence des représentations sur ce processus. Pour Dubar (1998) l'identité professionnelle est un projet individuel et social qui amène l'individu à élaborer une image de soi par rapport à autrui. Coste (2016) traitant des facteurs de satisfaction dans le métier d'enseignant, relève que la polyvalence « semble contribuer à la construction d'une identité professionnelle. » De même, le



« sentiment d'être professionnel » (Coste, 2016, p 37) est considéré par l'auteur comme un indicateur de satisfaction, ce qui pourrait constituer une caractéristique de l'enseignant. Cependant, dans le cas des enseignants de l'EFTP, cette professionnalité concerne beaucoup plus leur profil d'entrée dans le métier que leur professionnalité enseignante. Agbotro (2019) souligne que « le corps est un signe d'identité professionnelle de l'enseignant car il modifie les relations éducatives et agit sur le rapport au savoir des apprenants » donnant ainsi à chaque enseignant une caractéristique l'identifiant singulièrement. Pour Vinatier (2009), « s'interroger sur la notion d'identité professionnelle, c'est essayer de comprendre le rapport d'un sujet à son activité de travail dans le groupe auquel il appartient ». Cette question traduisant notre préoccupation, nous nous inscrivons alors dans la suite de Vinatier pour identifier le type de rapport qu'entretient l'enseignant de l'EFTP avec son activité d'enseignement.

De nombreux auteurs ont également travaillé sur les difficultés des enseignants, en témoigne la riche revue de littérature y relative (Murillo & Moscoso, 2019). Ces auteurs ont identifié cinq (5) paradigmes autour desquels les recherches ont été menées à savoir les paradigmes psychologique, sociologique/anthropologique, didactique, des théories du travail et de l'activité et empiriste, qui selon eux, posent les premiers jalons pour mieux comprendre les difficultés des enseignants au travail. Pour cette étude et pour mieux comprendre les difficultés des enseignants dans la mise en œuvre des situations d'enseignement-apprentissage en rapport avec leur profil, nous nous sommes intéressée aux enseignants de l'EFTP qu'ils relèvent de la section tertiaire ou celle industrielle. À travers des enquêtes par questionnaires et par entretiens. Ainsi, une quarantaine d'enseignants de plusieurs options ont été interrogés à l'aide d'un questionnaire. Une vingtaine d'observations de classe a été faite avec cinq (5) enseignants ayant en charge quatre (4) matières scolaires. Avant et après chaque observation, un entretien est réalisé avec l'enseignant concerné.

4. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le recueil de données a été mené sur une année scolaire dans divers établissements situés à Ouagadougou, Koudougou et Bobo-Dioulasso. Il sera ainsi présenté dans un premier point, les résultats de l'étude qui seront ensuite discutés pour mieux comprendre la perception des enseignants de leur identité professionnelle en rapport avec la discipline enseignée.

4.1- Résultats

Les données obtenues à partir des instruments de recueil nous situent sur les caractéristiques du profil des enseignants et les types de difficultés qu'ils rencontrent dans leurs pratiques quotidiennes et surtout leur ressenti par rapport à leur profil.



4.1.1- De la formation professionnelle des enseignants

Sur les enseignants interrogés, 2/3 trouvent leur formation au métier insuffisante et souvent inadaptée à ce qui les attend sur le terrain de l'enseignement. Ils justifient cette insuffisance d'une part, par le manque de formation pratique dans les différentes disciplines dont ils auront la charge dans les différents établissements d'enseignement techniques et professionnels. D'autre part, ils indiquent que la multiplicité des matières à eux confiées ne leur permet pas d'approfondir leurs connaissances dans toutes les matières et ainsi de les maîtriser pour être en mesure de les enseigner convenablement. Par ailleurs, la formation professionnelle est beaucoup basée sur les aspects théoriques, indiquent les enquêtés dans leur majorité ; cet état de fait explique les difficultés qu'ils rencontrent pendant l'enseignement-apprentissage dans les différentes disciplines se traduisant par l'organisation des enseignements, la mise en œuvre des travaux pratiques, l'utilisation des méthodes de l'expérimentation. Ils estiment donc que la formation qu'ils ont reçue ne leur permet pas de faire leur métier d'enseignant des matières de spécialités ou professionnelles, puisqu'en aucun moment, ils n'ont pas eu l'opportunité de traiter des contenus qu'ils doivent enseigner à part l'analyse des programmes d'enseignement abordé dans un des modules de la formation.

4.1.2- Des matières scolaire enseignées

Les enseignants de l'EFTP sont désignés par l'intitulé de leur spécialité ou domaine professionnel ; ainsi, ils sont appelés professeur d'électronique, d'électrotechnique, de génie civil, de secrétariat, de comptabilité, de menuiserie, de maintenance industrielle. Par conséquent, chaque enseignant a en charge toutes les matières relevant de la spécialité dans les différentes classes concernées. Ainsi, le nombre moyen de matières par enseignant est de trois (3), certains pouvant avoir jusqu'à cinq (5) matières. Dans ces conditions, il est évident que cette polyvalence a certes, des avantages surtout pour l'État, qui ne recrutera qu'un seul enseignant pour enseigner plusieurs matières, mais aussi des inconvénients pour l'enseignant et les élèves. En effet, un enseignant ne peut maîtriser tous les contenus à même d'être compétent dans leur enseignement, ce qui les amène à ne pas enseigner toutes les matières (Baillat & Philippot, 2018). Les enseignants interrogés ont surtout relevé cet état de fait car souvent, ces matières ou modules sont souvent si différents dans leur configuration. Un enseignant de relever : « moi je suis professeur de secrétariat, on me demande d'enseigner l'informatique appliquée ou bureautique, la communication professionnelle, l'organisation et suivi d'activités ; dans ces trois (3) matières, je ne vois aucun lien, je ne connais l'informatique qu'à travers l'utilisation de Word pour la saisie ; pour la communication, ce n'est que la présentation des lettres et non la



rédaction et on me demande de les enseigner, je ne maîtrise pas tout ». Cela semble être le fait de tous les enseignants qui relèvent l'insuffisance de la formation au métier qui n'aborde pas véritablement les disciplines enseignées et leur didactique.

4.1.3- De la nature des contenus enseignés

À la question de savoir, quels types de contenus ils enseignent, tous les enseignants interrogés déclarent enseigner un savoir disciplinaire, un contenu relatif à un domaine de savoirs ; cependant, les entretiens indiquent que la plupart enseigne des pratiques professionnelles, plus exactement, ce que le professionnel doit poser comme acte, comme geste dans les divers domaines de l'activité professionnelle ; le geste professionnel étant défini comme un ensemble d'actions, de mouvements, de postures et d'opérations mentales, articulés et coordonnés, visant à la réalisation d'une tâche de production ou de service. Ces enseignants se disent enseignant d'une spécialité, mais ils sont avant tout des professionnels d'un métier, par conséquent ils ont le devoir d'enseigner les gestes du métier, à savoir le « comment faire » plutôt que le « quoi », le savoir théorique qui selon eux n'est pas indispensable. Un enseignant d'électrotechnique d'affirmer que les enseignants théoriciens de l'université qui interviennent en électricité ont des difficultés pour faire passer le message puisque le cours est axé sur les développements théoriques qui n'intéressent pas véritablement les élèves-professeurs.

4.1.4- Du processus d'élaboration des contenus d'enseignement

Comment les enseignants des matières de spécialité procèdent-ils pour élaborer un contenu d'enseignement à même d'atteindre les objectifs visés ? À cette question, la plupart des enseignants interrogés ont indiqué qu'ils suivent la démarche apprise pendant la formation au métier d'enseignant. Elle consiste à élaborer une fiche de préparation appelée fiche de conception et d'analyse des tâches d'une leçon qui contient les différentes étapes du déroulement de la leçon. Cependant, lors des visites de classe organisées, un (1) enseignant sur les cinq (5) visités, utilisait la fiche susmentionnée. A la question de savoir pourquoi une absence de la fiche, les enseignants disent qu'ils ne la présentent que lors des visites programmées avec les encadreurs, car elle est fastidieuse à réaliser et dans tous les cas, ils ont le schéma en tête. Cependant, les observations des séances révèlent toute autre procédure teintée du domaine professionnel propre à chaque enseignant. En effet, comme il a été souligné, la fiche tenant lieu de préparation est absente de la séance et le cours est donné sous formes de conseils et les exemples donnés sont tirés du milieu professionnel.



4.2- Discussion

Les résultats obtenus permettent d'appréhender et de mieux caractériser le profil des enseignants de l'enseignement technique et professionnel. En effet, nous pouvons retenir que les enseignants se considèrent comme des professionnels des différents métiers même s'ils n'ont de ce métier que des connaissances artificielles acquises durant les stages pour la préparation des différents diplômes (BTS, DUT, Licence...). Ceci les amène ainsi à enseigner des pratiques professionnelles ignorant généralement les aspects théoriques qui ne sont donc pas très développés. Si cette professionnalité présente des avantages, ils reconnaissent cependant qu'elle constitue des limites à l'approfondissement et à la maîtrise de leurs disciplines sur les aspects théoriques ; ce qui les conduit naturellement à reproduire des gestes sans pour autant pouvoir expliquer leur bien-fondé lorsqu'ils sont confrontés à une remise en cause du processus ou de la procédure. En effet, un enseignant de déclarer « j'ai toujours fait comme cela » parlant de la présentation d'une facture de doit. Les enseignants transmettent alors des gestes de métier sans pour autant pouvoir expliquer les fondements théoriques de ces gestes alors que Pastré (2011) nous rappelle qu'une bonne pratique se base sur une bonne théorie.

Pour certains enseignants, le nom qui leur est attribué, constitue en lui-même une difficulté car, pour eux, on est rarement enseignant d'une spécialité ou d'un corps de métier. Cela les contraint donc à enseigner le métier ou ses différents domaines en utilisant comme compétences, celles utilisées pour enseigner une discipline ; ce qui explique leur polyvalence dans le métier d'enseignant et affirme ainsi leur « identité professionnelle » (Prairat & Rétornaz, 2002). Alors, se pose la question suivante : ces enseignants sont-ils des enseignants ou des formateurs ? La manière dont les enseignants procèdent pour élaborer les contenus d'enseignement participe de leur identité professionnelle, à savoir que cette transposition didactique des savoirs professionnelles est empreinte de la pratique professionnelle. En effet, ils procèdent comme les professionnels lorsque ceux-ci veulent réaliser une activité car la démarche entreprise par ces enseignants met en exergue leur appartenance à un corps de métier, ce qui les amène à enseigner toutes les matières de leur domaine de compétences même si certains contenus sont insuffisamment maîtrisés.

Cette situation de la pratique des enseignants et de leur profil professionnel posent donc la problématique de leur formation au métier d'enseignant. Le dispositif de formation à mettre en place doit intégrer nécessairement une démarche visant à former des professionnels des divers métiers dans la prise en charge d'apprenants professionnels. Par ailleurs, la formation au métier d'enseignant de l'EFTP doit intégrer un stage en milieu professionnel comme c'est le cas dans d'autres pays. Certes, il s'agit d'enseignants qui sont professionnels d'un métier mais ce stage aura pour avantage d'aborder le métier pas comme le professionnel qui doit occuper un



poste mais celui-là qui doit enseigner des savoirs de métier à d'autres. Par ailleurs, ce stage constituera une formation continue, donc un recyclage pour ce futur enseignant qui a certainement occupé le poste il y a un moment. Comme le soulignent Holgado et Mayen, (2016, p 26) :

« D'une manière générale, même lorsque les formateurs ont une bonne connaissance des métiers et des situations, ils ont toujours à découvrir les pratiques, les meilleures et les pires, les nouvelles et les tellement anciennes qu'ils les croyaient déjà disparues et qui sont pourtant, encore, efficaces. »

Conclusion

Ce présent travail a permis de dresser les caractéristiques des enseignants de l'enseignement technique et professionnel et d'appréhender ainsi les difficultés qu'ils rencontrent dans le traitement didactique des divers contenus. Une connaissance de son identité professionnelle a un impact positif sur le rendement des enseignants et partant un cadre propice pour l'apprentissage des élèves à travers des contenus d'enseignements pertinents.

La formation des enseignants de l'EFTP doit prendre en compte leur profil d'entrée dans le métier. Même s'ils sont des professionnels des divers métiers pour lesquels des élèves doivent être formés, il faudra outiller ces enseignants dans l'analyse des activités professionnelles pour une meilleure prise en compte des spécificités et des détails qui passent souvent inaperçus aux yeux du professionnel mais peuvent constituer un obstacle à l'apprentissage d'un concept ou d'une pratique. La didactique professionnelle offre un cadre pertinent pour cette analyse et doit donc être intégrée dans la formation des enseignants de l'EFTP.

Bibliographie

- AGBOTRO Koffi Agbéko, 2019, «Le corps dans la communication didactique et la quête d'identité pédagogique» Dans K. Traoré, J.-C. Bationo, M. Kyelem, A. Diabaté, & T. Sawadogo, *Didactique des disciplines en Afrique francophone : entre émergence et confirmation* (pp. 277-288). Paris: L'Harmattan.
- BAILLAT Gilles & PHILIPPOT Thierry, 2018, «Le professeur des écoles et la polyvalence» *Administration & Éducation* n° 158, pp. 67-70.
- BOUDREAULT Henri, 2019, «Réussite, tâtonnement et itération» Récupéré sur Didapro - Didactique professionnelle: <https://didapro.me/2019/02/09/reussite-tatonnement-et-iteration/>
- BOUVIER Alain & OBIN Jean-Pierre, 1998, *La formation des enseignants sur le terrain*. Paris: Hachette Education.



- CAPRANI Isabelle & DUEMLER Kerstin, 2019, « Construire une identité professionnelle malgré les conditions de travail difficiles : les apprenti-e-s en commerce de détail en Suisse » Récupéré sur Education et socialisation: <http://journals.openedition.org/edso/7144> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.7144>
- COSTE Sabine, 2016, «Trajectoires sociales, sentiment de satisfaction et d'efficacité : l'épanouissement dans le travail enseignant en question» In L. Ria, *Former les enseignants au XXI^e siècle : Professionnalité des enseignants et de leurs formateurs* (pp. 28-44). Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- DUBAR Claude, 1998, «Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologique». Récupéré sur Persée: www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1998_num_29_1_1842
- GENTILI Félix, 2005, Comment définir l'identité professionnelle dans la rééducation.
- HOLGADO Otilia & MAYEN Patrick, 2016, «Former les formateurs de l'enseignement professionnel à l'analyse du travail en didactique professionnelle», In F. s/d Saussez, *Le formateur face à l'activité et son analyse. Enjeux, écueils et perspectives* (pp. 17-35). Dijon: Editions Raison et Passion.
- LANGE, Jean-Marc & MARTINAND Jean-Louis, 2010, «Curriculum de l'EDD : principes de conception et d'élaboration» Récupéré sur Hal: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00958229>
- MESSRS. (2008). La politique d'enseignement et de formation techniques et professionnelles. Ouagadougou.
- MURILLO Audrey, & MOSCOSO Javier Nunez, 2019, «Les paradigmes de recherche sur les difficultés dans le travail enseignant» Récupéré sur Education et socialisation 54: <http://journals.openedition.org/edso/8447> ; DOI : [10.4000/edso](https://doi.org/10.4000/edso).
- PELINI Eunice Sanya, 2013, «Construction de l'identité professionnelle : exemple des enseignants au Kenya» *Recherche et formation* n° 74, pp. 43-56.
- PRAIRAT Eirick & RÉTORNAZ Annick, 2002, «La polyvalence des maîtres en France : une question en débat» Récupéré sur Erudit: <https://doi.org/10.7202/008335ar>
- ROGALSKI Janine, & ROBERT Aline, 2015, «Analyse du travail et formation dans les métiers de l'éducation» Récupéré sur Cairn.Info: <https://www.cairn.info/analyse-du-travail-et-formation-dans-les-metiers---page-93.htm>
- VINATIER Isabelle, 2009, *Pour une didactique professionnelle de l'enseignement*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- WITORSKI Richard, 2009, «Accompagnement et professionnalisation» *Esquisse*, pp. 5-21.